

Chartres le 20 décembre 2021.

Le Préfet d'Eure-et-Loir

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : Mesures de freinage de l'épidémie de Covid à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le 17 décembre 2021 afin d'endiguer la 5^{ème} vague épidémique, le Premier ministre a annoncé de nouvelles mesures dans un contexte de très forte circulation épidémique sur le territoire national.

Dans un esprit de responsabilité individuelle et collective, les recommandations pour la période des fêtes de fin d'année sont de limiter au maximum les situations d'interactions, de respecter les gestes barrières, de se tester avant les moments rassemblant plusieurs personnes, voire d'y renoncer.

Concernant les rassemblements festifs dans vos communes, je vous invite vivement à éviter la tenue d'évènements qui seraient manifestement risqués d'un point de vue sanitaire à l'intérieur (salle des fêtes, salles communales...), comme à l'extérieur (concerts, feux d'artifice avec du public...) malgré les dispositifs envisagés.

De même, je vous incite à reporter ou annuler les cérémonies de vœux, surtout si elles conduisent à de grands rassemblements et *a fortiori* avec moment de convivialité.

Si vous entendez maintenir ces manifestations, je vous rappelle que les protocoles sanitaires applicables aux établissements recevant du public recommandent la limitation générale du nombre de convives dans les évènements festifs et suspendent la consommation debout de nourriture et de boissons. La consommation assise avec passe sanitaire reste admise.

Afin de limiter les rassemblements extérieurs qui seraient incompatibles avec les recommandations sanitaires et susceptibles de générer des troubles, j'ai interdit, par voie d'arrêté, la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique du jeudi 23 décembre 2021 à 18H00 au lundi 27 décembre 2021 à 8h00 et du jeudi 30 décembre 2021 à 18h00 au lundi 03 janvier 2022 à 8h00.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation afin de garantir l'application de ces consignes dans chacune de vos communes. Maîtriser l'épidémie de la Covid-19 demeure une priorité pour notre département.

Je vous remercie les avec à votre côté !

Le Préfet


Françoise SOULIMAN